

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 2 décembre 2020

19h00 / 20h20

Visioconférence

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
GIANNINI Véronique	Vice - Présidente	Stade Laurentin Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
BERTOLINO Patricia	Membre	Istres Sports Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Action Triathlon Provence

Membres excusés :

MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
DROUAN Doris	Vice - Présidente	Triathlon Manosque
COPPOLA Annick	Vice - Présidente	VO3 Max Provence Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
DELMAS Nadia	Secrétaire générale adjointe	Sardines Triathlon
MARTINEZ Cédric	Trésorier général adjoint	Cavaillon Triathlon Club
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignoles
SEGABIOT VIATOR Annick	Membre	Avignon Le Pontet Triathlon
DEFAUX Pascal	Membre	Six Fours Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
PATRICE Jean - Michel	Membre	Monaco Tri Team
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon

Invités à titre consultatif :

NAVARRO Marine	Chargée administratif et développement
GENTY Lydice	Assistante communication et marketing
PAOLI Vincent	Directeur général
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing
SERRAPICA Raphaël	Conseiller technique de ligue

Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Damien PETRICOLA fera office de secrétaire de séance. Il présente alors l'ordre du jour :

1. Retour sur le procès – verbal du CA du 15 septembre 2020
2. Validation de la date et du lieu de l'assemblée générale 2020
3. Dates fonctionnement 2021
4. Point fonctionnement Ligue / COVID – 19 (financier ; ressources humaines)
5. Validation notes de frais 2021
6. Questions diverses

1. Retour sur le procès – verbal du CA du 15 septembre 2020

Après relecture du compte-rendu du CA du 15 septembre, rien n'est à signaler.

2. Validation de la date et du lieu de l'assemblée générale (AG) 2020

Damien PETRICOLA indique que deux sites ont été sollicités pour l'organisation de l'AG 2020 : le Novotel d'Aix-en-Provence et le CREPS d'Aix-en-Provence. En raison du contexte sanitaire, le Novotel ne peut pas recevoir plus de 50 personnes simultanément. Le CREPS est donc retenu, l'amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes. Après discussion, la date du 13 mars, hors vacances scolaires est retenue.

3. Dates fonctionnement 2021

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif pour l'année 2021 est fixé, sous réserve d'un nouveau fonctionnement élaboré après les élections du mois de mars.

Les réunions du Bureau Exécutif sont fixées au deuxième mardi des mois impairs : 12 janvier, 9 mars, 11 mai, 13 juillet, 14 septembre, 9 novembre.

Les réunions du Conseil d'administration auront lieu le 26 janvier (validation de l'ordre du jour de l'AG et du budget prévisionnel 2021), 22 février (validation des comptes), 24 avril, 25 septembre et 18 décembre.

4. Point fonctionnement Ligue

Brice BATTA fait un point sur le suivi budgétaire arrêté au 31 octobre 2020, en pointant les principales évolutions.

A cette date le montant des produits est de 533 271,99 €, le montant des charges est de 546 184,16 €.

Brice BATTA présente une projection au 31 décembre 2020.

A cette date le montant de la projection des produits est de 666 206,93 €, le montant de la projection des charges est de 690 188,56 €, soit une perte prévisionnelle de 23 981,63 €.

5. Validation notes de frais 2021

Vincent PAOLI a fait parvenir les notes de frais salariés et bénévoles 2021, inchangées par rapport aux documents 2020. Ces documents sont validés à l'unanimité.

6. Questions diverses

Gérard OREGGIA rappelle aux élus du conseil d'administration que pour continuer à siéger en début d'année 2021, leur licence doit impérativement être renouvelée au 2 janvier 2021.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général



Merci à nos partenaires !

